



Conseil Communautaire
14 décembre 2017
Tavaux – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 60
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 07 décembre 2017
Date de publication : 22 décembre 2017

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, A. Douzenel, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, A. Hamdaoui, N. Jeannet, P. Jobez, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, G. Jeannerod, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot suppléé par M. Barbier, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, JM. Daubigny, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 121/17

Objet

Convention Terre d'Emplois -
TEMPO pour l'année 2018

Secrétaire de séance

Maurice HOFFMANN

Rapporteur :

Philippe BLANCHET

Délégués absents ayant donné procuration :
M. Berthaud à S. Champanhet, JP Cuinet à C. Bourgeois-République, C. Demortier à S. Marchand, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à P. Jobez, J. Gruet à A. Douzenel, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à C. Nonnotte-Bouton, S. Kayi à I. Mangin, JP Lefèvre à J. Péchinot, E. Schlegel à JB Gagnoux, JM Sermier à JP Fichère, JC. Wambst à A. Albertini.

Délégués absents non suppléés et non représentés :
G. Soldavini, F. Barthoulot, I. Voutquenne, J. Lombard, A. Diebolt, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriaud, C. François, G. Coutrot, R. Curly.

Afin d'assurer le remplacement temporaire d'agents absents ou faire face à un accroissement temporaire d'activité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer une convention avec l'association TERRE D'EMPLOIS - TEMPO, qui met à disposition de la collectivité les personnels répondant à l'offre de mission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **PERMET** la signature de la convention 2018 qui prendra effet le 1^{er} janvier 2018, ci-annexée, aux conditions suivantes :

	Rappel Taux Horaire 2017 (- 750 H)	Coût de l'heure 2018 (- 750 H)
Heures Normales	18,50 €	18,70 €
Heures doubles (dimanche - jour férié)	37,00 €	37,40 €
Heures majorées à 15 % (heures de nuit à partir de 22 h)	21,28 €	21,51 €
Heures supplémentaires à 25 % (de la 36 ^{ème} à la 43 ^{ème} heure)	23,13 €	23,38 €
Heures supplémentaires à 50 % (au-delà de la 43 ^{ème} heure)	27,75 €	28,05 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention.

Les crédits nécessaires seront inscrits en dépenses au budget primitif 2018.

Fait à Tavaux,
Le 14 décembre 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction des Ressources Humaines
- Trésorerie Principale
- Terre d'Emplois - TEMPO